



# LE PROPAGATEUR

---

Vol. 11.

DECEMBRE 1905

No 12

---

Chronique mensuelle. — Une page de surnaturel. — Article d'encyclopédie. —  
Saint Philippe de Néri. — Etat ecclésiastique du Canada catholique.

---

## CHRONIQUE MENSUELLE

**SOMMAIRE :** Le catholicisme anglais. — Que fera-t-on en France? — Médecin vs rebouteuse. —  
En Russie; l'opinion de Tolstoï. — Chez le Mikado; Mgr O'Connell. — Le réveil de la  
langue irlandaise; M. Chicoyne. — Roosevelt et la loi du lynch. — Curieuse statistique  
pour Chicago. — L'héroïsme d'une scur. — Mgr Blanche. — Le Monument National à  
Sherbrooke. — Les conférences de Laval à Montréal. — Sarah Bernhardt. — Le Congrès  
de Saint-Jérôme. — Au cimetière de la montagne. — Un souvenir personnel; 25 ans  
curé! — Nos défunts.

Les *Questions Actuelles* de Paris (18 nov. 1905) publient un remarquable et très intéressant article de compilation sur "Le catholicisme en Angleterre." On y voit que la prospérité actuelle et la liberté dont on jouit sont le fruit d'une longue lutte contre les lois d'exception forgées sous Henri VIII, puis aggravées par Elizabeth. L'histoire des persécutions sous Cromwell, Charles II et Guillaume III, celle des tentatives d'émancipation sous George III, le Bill de 1778 et l'Acte de 1791, l'essai de concordat en 1814-1815, entre Lord Castelreagh et le Cardinal Consalvi, l'état actuel de l'Eglise anglaise — un archevêque, quinze évêques et un million et demi de catholiques — les missions, les œuvres, les écoles, tout cela est exposé de façon très vivante. Enfin, l'auteur conclut par ces consolantes paroles :

"On a pu s'en rendre compte d'après le tableau qui vient d'être fait des institutions catholiques, l'Eglise de Rome sait peu à peu reconquérir le terrain que la Réforme anglicane lui fit perdre, voici trois siècles. Organisée, capable non seulement de vivre, mais encore de se défendre et de se développer, elle commence déjà à menacer sérieusement l'Eglise établie. Les âmes sincères, en apprenant à la connaître, ne peuvent s'empêcher de l'aimer et se sentent attirer vers elle d'un mouvement irrésistible....."

"L'Eglise catholique ne s'est laissé asservir ni par les persécutions ni par les difficultés. Elle peut marcher avec assurance le front haut, sûre de son

indépendance, et se dire que, après tout, comme au temps où commença à lever la semence évangélique, c'est le *pusillus grex* qui va s'augmentant, frayant son chemin, lent mais sûr, à travers les préjugés. Sans être prophète, il est permis d'entrevoir le jour où la religion de Rome triomphera dans ce pays où le sang des martyrs a coulé avec tant d'abondance et deviendra, selon le mot de Tertullien, une semence de catholicisme."

\* \* \*

En France, hélas! redisons-le encore une fois, il n'en va pas ainsi. Sans doute, il y a encore des chrétiens et des hommes de cœur au pays de nos aïeux, mais la France officielle est affolée. Elle est *pourrie*, disait hier une voix autorisée devant nous. Elle s'est perdue dans les mauvaises lectures, les mauvais théâtres, les idées anti-sociales et anti-patriotiques.

Le sénat achève de voter la *séparation* que la chambre avait décidée.

Mais cette *séparation* se fera-t-elle vraiment sans amener la guerre civile? Ces *associations culturelles* qu'on veut faire propriétaires des *biens d'Église*, les *fabriques* pourront-elles, en conscience, leur céder tout? "Les fabriciens et les curés se tourneront vers les évêques, pour le savoir — écrivait hier le Cardinal Lecot —, les évêques, à leur tour, regarderont vers Rome. Si le Pape tolère que les fabriques opèrent la transmission — elle se fera. Mais si le Pape déclare ne pouvoir autoriser cette transmission, elle ne se fera pas et ce sera la guerre."

\* \* \*

Pour faire diversion, je vous résume une petite histoire de médecin vs rebouteuse qui ne manque pas de piquant. Elle est racontée dans *l'Univers* du 31 octobre, par J. Mantenay, l'un de ses plus spirituels collaborateurs, à propos d'un livre de "médecine pratique" par le Dr Frédault, chez Retaux.

Le docteur avait employé maintes fois, dans les cas de névralgie sciatique, le médicament qu'on nomme: *Rhus toxicodendron*. Or, il trouva un jour une vieille femme qui soignait ainsi la sciatique avec des *simples*, c-à-d. avec des plantes, qui n'étaient autre que le *sumac vénéneux*, lequel est tout simplement le *Rhus toxicodendron*! Mais la chose n'allait pas toute seule.

"Sans comprendre — écrit-il — que ceux qui souffrent cherchent avant tout à guérir et s'adressent de préférence à ceux qu'ils croient pouvoir les soulager, certains médecins de province signalèrent cette pauvre rebouteuse à l'autorité. Leur amour-propre souffrait de voir une pauvre bonne femme sans instruction accaparer les malades et réduire leur clientèle. Avec toute leur science, ils étaient délaissés lamentablement."

Mais un médecin plus conciliant — ou plus habile? — s'employa de son mieux pour empêcher qu'elle ne fut condamnée. Il y réussit en grande partie, et, grâce à cela, on put savoir le secret de la vieille. Elle soignait avec un *simple*... que la médecine elle-même recommande, tout comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir !

Et le docteur note finement :

“ Il faut bien admettre que la pratique vaut mieux que la théorie. Sans attaquer la science ni les savants, il faut bien reconnaître qu'il y a des remèdes, dits de *bonne femme*, qui sont excellents.”

“ Cette pauvre femme n'avait aucun méfait médical à son actif. Elle n'avait jamais ni estropié, ni empoisonné personne. C'était peut-être une raison pour attirer sur elle les foudres de la médecine.”

\* \* \*

C'est en Russie qu'il en faudrait des *médecines* et des *simples* pour guérir le grand malade qu'est l'empire moscovite. Quelles tristes choses que la guerre et l'émeute ! Mais aussi, les détenteurs du pouvoir ont attendu si longtemps avant d'entendre les plaintes du peuple. Les excès appellent les excès, comme les abîmes appellent d'autres abîmes. Le Comte de Witte aura mille misères à établir son gouvernement responsable !

Le célèbre Tolstoï a donné son opinion sur les événements récents :

“ Tant que les hommes, a-t-il écrit, seront incapables de résister aux séductions de la cupidité, de l'ambition, de la vanité, de l'intimidation, de l'abrutissement, qui asservissent les uns et corrompent les autres, ils se grouperont toujours en une société de violateurs et de violés, d'imposteurs et de trompés. Pour que cela ne soit pas, chaque individu doit faire un effort moral sur lui-même. Au fond de leur âme, les hommes le sentent ; mais ils cherchent à atteindre sans effort ce à quoi on ne saurait parvenir que par l'effort.

“ — Reconstituons les formes sociales et la société prospérera, affirme-t-on. Ce serait beau, si le bonheur de l'humanité pouvait être atteint aussi facilement ; malheureusement — ou plutôt heureusement, parce que si les uns pouvaient organiser la vie des autres, ceux-ci seraient les plus malheureux des hommes — il n'en est pas ainsi ; la vie humaine se transforme, non grâce au changement des formes extérieures, mais seulement par le travail intérieur de chaque individu sur lui-même. D'autre part, tout effort pour modifier les formes extérieures ou amender autrui n'améliore pas la situation des hommes, mais au contraire, est funeste à la vie de ceux qui — roi, présidents, ministres, membres du parlement, hommes politiques, révolutionnaires ou libéraux — cèdent à cette erreur pernicieuse.

Cette doctrine n'est pas consolante. L'humanité, il nous semble, vivifiée par l'esprit chrétien, peut faire beaucoup mieux. Mais l'esprit chrétien est bien oblitéré en pays shismatique.

\* \* \*

Chez le Mikado, le vainqueur des Russes, notre sainte religion gagne du terrain. La moisson jetée en terre, sur le sol nippon, par St-François-Xavier et ses compagnons, il y a plusieurs siècles, finira par lever.

Les palais impérial de Tokio, racontent les dépêches, a été le théâtre, le 10 novembre, d'un événement que le vieux Japon n'avait jamais vu.

Mgr O'Connell, évêque de Portland, Maine, a été reçu en audience privée par le souverain Jaune, en sa qualité d'envoyé spécial de Sa Sainteté Pie X. C'est là une reconnaissance catégorique, par le pouvoir suprême, de cette religion, à laquelle, au Japon même, un jour, il suffisait d'appartenir pour être aussitôt soumis au dernier supplice.

\* \* \*

Le nom de Mgr O'Connell nous ramène assez naturellement aux Etats-Unis et même à la question des langues.

M. J. A. Chicoyne, le distingué publiciste que tout le monde se réjouit de voir revenir à la santé après une terrible épreuve, écrivait récemment un remarquable article sur le réveil de la langue irlandaise, le gaélique. Nous y lisons ce qui suit :

“ Les champions du gaélique prennent tous les moyens légitimes pour faire triompher leurs efforts. C'est ainsi que dans les administrations municipales où ils ont voix dominante, la connaissance de l'irlandais est une condition strictement imposée à l'obtention d'un emploi public. Dans la corporation de la capitale, à Dublin, il faut parler et écrire le gaélique pour occuper la moindre place de commis. Il en est de même dans la corporation de Limerick, dans les Conseils des comtés de Cork, Mayo et ailleurs. Dans le diocèse de Ferns, comté de Wexford, où la langue irlandaise était complètement disparue depuis longtemps, les directeurs des écoles refusent les services des personnes incapables d'enseigner cette langue avec la compétence voulue.

“ Du reste, ce mouvement gaélique n'a aucun cachet d'hostilité envers l'anglais. Il ne s'agit pas d'ignorer et encore moins de proscrire la langue de l'empire, mais de mettre les deux idiomes sur un pied d'égalité. On veut faire de l'Irlande une nation bilingue.

“ Voilà une perspective qui ne sera peut-être pas du goût des hommes à vues étroites qui ont horreur de la variété et dont la grave préoccupation est d'anéantir toute langue étrangère à la leur. Pour ces rêveurs, une grande puissance ne saurait avoir de prospérité durable sans la complète assimilation des éléments qui sont placés sous l'égide de son drapeau. Mais à ceux qui nourrissent des idées plus larges et plus libérales, le peuple irlandais apparaîtra comme obéissant à un sentiment honorable et digne de respect.

“Ce réveil d'une aussi antique nationalité, malgré les épreuves continues et souvent cruelles dont ses annales sont marquées, est un phénomène tenant du prodige et que le monde civilisé contemple avec étonnement. “L'avenir appartient à une race douée d'un si rare esprit de conservation et d'une énergie capable de faire face aux missions les plus ardues.”

Il y a des irlandais des Etats-Unis, qui pourraient trouver une leçon bien précise dans ce réveil de la langue de leurs aïeux, à savoir : celle de respecter les catholiques des autres nationalités qui veulent garder leur langue.

\* \* \*

Dans l'Arkansas, le gouverneur Jefferson Davis, à l'occasion de la visite de M. Roosevelt, a osé faire l'apologie de la loi du *lynch*, devant le Président. Il a dû comprendre qu'il avait perdu une belle occasion de se taire, car M. Roosevelt lui a donné une verte leçon publique :

“ Vous avez parlé, a-t-il dit, d'un crime abominable qui est souvent abominablement vengé.....Les horribles effet de la loi de Lynch éclatent dans ce fait que les trois quarts des exécutions sommaires sont le résultat non point du seul crime bestial en particulier, mais d'autres crimes. Vous et moi, gouverneur, devons à notre peuple, à la civilisation et à l'humanité, de faire tout en notre pouvoir pour délivrer les Etats-Unis de la menace et du scandale de la loi de Lynch.”

\* \* \*

On aime les statistiques au pays de l'Oncle Sam. En voici une curieuse, que je cueille dans un article de la *Nouvelle-France*, par le Père At :

“ On compte à Chicago : une naissance par 8 minutes et 27 secondes ; une mort tous les quarts d'heure ; un meurtre par 70 heures ; un suicide par 18 heures ; un accident entraînant mort d'homme, toutes les cinq heures ; une affaire de coups et blessures toutes les 26 minutes ; un vol chaque trois heures ; une attaque à main armée toutes les six heures ; une infraction à l'ordre dans la rue, toutes les six secondes ; une arrestation par 7½ minutes ; un incendie et trois mariages par heure ; enfin un nouveau bâtiment toutes les 75 minutes. La vie et la mort ne chôment pas à Chicago.”

Un incendie et trois mariages par heure, voilà qui vous laisse rêveur ?

\* \* \*

A Lawrence, le 23 novembre, à l'école paroissiale, pendant un

incendie désastreux, les bonnès sœurs ont donné une fois de plus la mesure de leur dévouement. Jugez-en par ce trait :

“ La sœur du Saint-Nom-de-Marie a été l'héroïne de cette heure d'angoisse. Par sa bravoure et son dévouement, elle a pu sauver à elle seule, 25 petites filles sous ses soins. Elle retint les enfants auprès d'elle jusqu'à l'arrivée des pompiers, puis elle les fit tomber une à une dans un filet protecteur que ces derniers tenaient tendu au bas de l'édifice. L'expérience n'était pas sans danger, étant pratiquée du troisième étage et avec des enfants que la frayeur dominait.

“ Pendant ce temps, les pompiers dressaient les échelles et la courageuse sœur leur déposait entre les mains 25 autres petites filles. Ce spectacle était des plus empoignants. La sœur Marie, d'une modestie sans égale, paraissait accomplir une chose qu'elle eut faite toute sa vie, tant elle était calme. Son sang froid a beaucoup contribué à retenir les enfants dans le bon ordre et la discipline qui les ont sauvées. ”

(*L'Opinion Publique, de Worcester.*)

\* \* \*

Mais j'ai hâte de passer aux *choses* du Canada. Ma gerbe de *nouvelles*, qui hélas! seront déjà *vieilles* pour vous, lecteurs, est bien fournie. Comment tout vous dire?

\* \* \*

Le 28 octobre dernier, dans la cathédrale de Chicoutimi, Mgr Bégin, archevêque de Québec, présidait au sacre du T. R. P. Blanche, des Eudistes, évêque titulaire de Sicca et Vicaire Apostolique du Golfe Saint-Laurent.

A Mgr Blanche, nous offrons nos vœux d'heureux et fécond épiscopat.

\* \* \*

A Sherbrooke — la reine des Cantons de l'est — l'intelligent et actif Docteur Rioux poursuit avec succès l'œuvre du *Monument National*, qui va paraître bien imposant, sur le haut de la colline, près du séminaire si beau, du couvent si vaste, de l'évêché et... de la future cathédrale!

Ce *monument national* aura de belles salles et l'on parle de lui assurer aussi une vaste et utile bibliothèque catholique.

Ceux qui auraient des livres dont ils pourraient disposer, des œuvres d'art, des bibelots et autres objets dignes de figurer au *Panthéon* de Sherbrooke, n'ont qu'à s'adresser à l'excellent Docteur Rioux.

\* \* \*

A Laval de Montréal — rue St Denis — les conférences savantes et agréables se donnent régulièrement tous les mercredis. M. Arnould parle du *théâtre chrétien*, en littérature française, et M. l'abbé Perrier donne des leçons de droit public de l'Église. Bientôt M. J.-Bte Lagacé exposera ses vues sur les beaux-arts.

Pourquoi faut-il avoir à dire que les auditeurs ne sont pas assez nombreux aux pieds des chaires de nos distingués professeurs ?

“ Parfois, quand vient l'hiver — écrivait récemment la *Semaine Religieuse* de Montréal — une neige très fine tournoie au dehors, sous la poussée des vents de novembre, et semble vouloir envelopper dans un nuage grisâtre les maisons de la gra. de ville, sous vos fenêtres. C'est triste et tout ensemble c'est symbolique.”

“ Ce qu'il en passe ainsi des nuages dans le ciel du monde des idées tout comme dans celui du monde de la nature ! L'histoire des agissements humains est un tissu d'illogismes et d'inconséquences.”

“ Par exemple, on crie partout à la nécessité d'instruire les foules, on réclame des réformes, on veut des cours, des leçons, des conférences, et l'on est sincère et l'on a raison, ce faisant, de bien des façons.

“ Mais l'heure vient où vous êtes invités, professeurs, publicistes, journalistes, hommes publics, en votre qualité de catholiques instruits, à vous rendre, pour vous éclairer davantage, à une leçon, à un cours, à une conférence, où, précisément, se devront traiter des questions de haute importance et d'intérêt pratique..... Y allez-vous toujours ? ”

\* \* \*

Voilà un point d'interrogation qui devrait inquiéter, ce semble, les catholiques instruits qui aiment mieux aller entendre Madame Sarah Bernhardt. Certes, il est incontestable que cette artiste a du talent, du génie même, si l'on veut; mais quelque brillant que soit le canal, si l'eau qu'il nous apporte est corrompue et doit gâter nos cœurs, en pouvons-nous boire ?

\* \* \*

A Saint-Jérôme, ce mois de novembre, s'est tenu un congrès de la colonisation, sous la présidence d'honneur de Mgr Bruchési. Ce congrès était dû à l'initiative du ministre de la colonisation à Québec, l'honorable Jean Prévost.

Les esprits dirigeants de la Province étaient là en grand nombre. On a entendu de beaux discours et l'on a vu de beaux gestes — des gestes qui resteront historiques !

Espérons que discours et gestes seront suivis d'actions, et que,

l'Eglise et l'Etat, qui se sont à nouveau *donné la main*, continueront à s'entendre pour le progrès de notre Canada français.

Nul besoin d'ajouter qu'il n'en dépendra pas de l'Eglise. Elle nous a jusqu'ici trop bien gardés, comme peuple.

\* \* \*

Ce fut une bien belle cérémonie que celle que présida Mgr l'archevêque Bruchési, le premier dimanche de novembre, au cimetière de la montagne, à Montréal.

Voir là 40 à 50 mille personnes écoutant, admirablement recueillies, les exhortations à la prière pour les morts, dans ce champ du repos dernier où dorment dans la tombe des centaines de milles des nôtres, quelle manifestation grandiose de foi et de générosité! Le dogme de la communion des saints est bien consolant!

\* \* \*

L'on me pardonnera, pour finir, un souvenir un peu personnel. Le 11 novembre dernier, il y avait juste 25 ans que mon oncle et mon bienfaiteur, M. l'abbé M. Auclair, était curé de St-Jean-Baptiste à Montréal.

Ses paroissiens lui ont fait une grande fête et Mgr l'archevêque lui a porté lui-même un *cablegramme* de son Eminence le cardinal Merry del Val, communicant une spéciale bénédiction de S. Sainteté Pie X.

Il y a de beaux jours pour ceux qui sont bons et se dévouent! Que sera-ce donc au ciel?

\* \* \*

En novembre, nous ne pouvions manquer d'avoir des mortalités dans nos rangs.

Je recommande aux suffrages de nos lecteurs Le Révérend Père Allard, des Rédemptoristes, M. l'abbé Dufour du diocèse de Valleyfield et M. l'abbé Simard, ancien vicaire de Port-neuf.

De profundis... clamant?

*L'abbé Elie J. Auclair*



---

## UNE PAGE DE SURNATUREL.

*A la fin du dix-neuvième siècle.*

---

### UNE NOUVELLE MARQUERITE-MARIE

---

*La consécration du monde au Sacré-Cœur faite par Léon XIII  
après une révélation divine.*

Un livre vient de paraître qui produira dans tout l'univers catholique une émotion profonde (1). Il y est révélé, de la façon la plus précise et avec les témoignages les plus certains, que la consécration du monde au Sacré-Cœur, accomplie par Léon XIII en 1899, fut le résultat d'une révélation surnaturelle, faite par le Sacré-Cœur à une religieuse du Bon-Pasteur, transmise par celle-ci, sur les instructions de son confesseur, au Souverain Pontife, enfin contrôlée par le Pape.

Nous reviendrons prochainement sur l'admirable vie de la Sœur Marie du Divin Cœur, que nous engageons tous nos lecteurs à lire et à relire. Nous voulons simplement, pour aujourd'hui, sans nous prononcer bien entendu sur la valeur de ces faits extraordinaires, en donner la relation d'après l'historien de la religieuse.

Mais nous tenons à noter, tout d'abord, que Léon XIII avait pris connaissance, avant de mourir, du récit que nous allons reproduire. Lecture lui en avait été donnée par S. Em. le cardinal Vivès; et S. Em. le cardinal Vivès approuve publiquement la publication de cet ouvrage. Notons également que, d'après le témoignage de l'évêque de Porto, — c'est à Porto que la Sœur Marie du Divin Cœur est morte, il y a six ans, — cette religieuse possède une réputation de sainteté. "On l'invoque beaucoup, écrit l'évêque, et l'on cite des grâces temporelles et spirituelles obtenues par son intercession."

---

(1) *Sœur Marie du Divin Cœur, née Droste zu Vischering*, religieuse du Bon-Pasteur (1863-1899), par M. l'abbé Louis Chasle, aumônier du Bon-Pasteur d'Angers. (Paris, Beauchesne, 117, rue de Rennes.)

N'en disons pas plus et résumons le récit de M. l'abbé Chasle :

Par la douleur, par la communion quotidienne, par la prière et la pratique de l'obéissance, Sœur Marie du Divin Cœur avait consumé en elle tout ce qui était elle-même pour n'y plus laisser vivre que le divin Epoux; unie et comme identifiée avec lui, elle pouvait devenir l'instrument des infinies miséricordes dont son amour voulait éclairer le soir du XIXe siècle. Après s'être dépensée pour répandre le culte du cœur de Jésus dans un cercle assez étendu, mais pourtant restreint, elle allait s'employer au progrès de ce culte dans le monde entier en intervenant auprès du chef de son Eglise, sur son ordre et en son nom, pour solliciter la consécration du genre humain à son Sacré-Cœur.

Dès le mois de juin 1897, la servante de Dieu avait vu s'ouvrir devant elle cette troublante carrière. Le 4 juin, jour ou fut inaugurée la célébration solennelle des premiers vendredis du mois, elle en donnait connaissance à son confesseur, et le lendemain elle lui en écrivait, dans des termes si discrets qu'à moins d'être initié il était absolument impossible de comprendre.

Le confesseur jugea bon d'ajourner. Sœur Marie du Divin Cœur se soumit.

Au mois d'avril de l'année suivante, un second appel se fit entendre. La vénérée Mère l'a consigné par écrit. Il semble bien, à l'inspection du manuscrit, que ses notes représentent trois instructions distinctes. La première est du jeudi-saint, 7 avril; les deux autres auront eu lieu peu après :

1) " Il revient sur ce qu'il disait l'an passé. Laisser la décision à mon Père spirituel; il connaîtra la vérité par souffrances extraordinaires. Consécration du monde entier au Cœur de Jésus. Evêques et prêtres deviendront plus fervents, justes plus parfaits, pécheurs se convertiront, hérétiques et schismatiques reviendront à l'Eglise. Et les enfants non encore nés mais déjà destinés à faire partie de l'Eglise, c'est-à-dire les païens, recevront la grâce plus vite.

2) " Son divin Cœur a faim et soif, il désire embraser le monde entier de son amour et de sa miséricorde. Je dois contenter cette faim, apaiser cette soif, aidée par mon Père spirituel. Ecrire à Rome aussitôt que possible."

3) " Il me nommait l'épouse de son divin Cœur, et à présent il me fait comme Epoux cette demande. Pourrais-je Lui refuser? Ensuite je demandai à Notre-Seigneur de retrancher une chose qu'il m'avait dite l'autre jour et qu'il ne me semblait pas néces-

saire de dire parce que j'avais honte. Mais il ne l'a pas retranchée, il a insisté et m'a demandé si par crainte d'humiliation je voulais lui refuser ce que d'autres de ses épouses bien-aimées lui avaient accordé au prix des plus grandes humiliations et souffrances."

Le confesseur n'accorda pas encore la permission. La religieuse qui, depuis longtemps, était en proie aux plus grandes souffrances, lui annonça que ses tortures allaient redoubler et que ce serait un signe de la volonté de Dieu. Le fait se réalisa.

Vers la fin de la crise, le confesseur céda et, comme elle était encore incapable d'écrire, il lui servit de secrétaire.

Dans cette lettre, la vénérée Mère demandait au Souverain Pontife pardon de sa présomption et s'excusait de ce que, empêchée par la maladie, elle était obligée de recourir à l'aide d'un secrétaire. Puis elle disait avoir reçu de Notre-Seigneur l'ordre de lui écrire qu'il voulait que son Vicaire consacrat le monde entier à son divin Cœur. Enfin, elle exposait "les grâces que Notre-Seigneur veut accorder en suite de cette consécration et la manière comment Il désire que celle-ci se fasse."

Ce message, dicté sous sa première forme vers le milieu de mai, puis retouché d'après les indications de Sœur Marie du Divin Cœur, transcrit et enfin signé au crayon de sa main défaillante, partit de Porto vers le 10 juin... Léon XIII fut très impressionné. Mais, pour une cause ou pour une autre, l'année s'acheva sans qu'il eût donné suite à l'affaire. La servante de Dieu sut, par un prélat de Rome, à l'intermédiaire de qui elle avait eu recours, que son envoi avait été remis au Vatican, et ce fut tout.

Cependant la religieuse attendait patiemment, continuant à souffrir et à prier. Elle écrivit à cette époque un acte de consécration au Sacré-Cœur, que Léon XIII devait plus tard (en 1902) approuver et enrichir d'une indulgence de 300 jours.

Le 2 décembre, premier vendredi du mois, Notre-Seigneur aborda pour la troisième fois le sujet de la consécration du genre humain à son divin Cœur, mais, semble-t-il, sans rien demander.

...Le 7 décembre, Notre-Seigneur revint à parler de la consécration, mais en appuyant beaucoup plus: "... Ensuite il me dit qu'il voulait que j'écrive encore à Rome. J'ai répondu à Notre-Seigneur que la dernière fois le consentement de mon Père spirituel m'avait coûté bien des souffrances et j'ai demandé si cette fois je devrais encore souffrir autant et me trouver à la mort pour convaincre M. le vice-recteur. Il répondit que non, que cette fois

j'aurais son consentement sans difficulté, et que cette facilité même avec laquelle me sera donné le consentement devait me montrer que c'était lui. Notre-Seigneur me demanda aussi si j'étais prête à accepter toutes sortes de souffrances, d'humiliations et de mépris."

La permission fut accordée tout de suite et la lettre, autorisée par le confesseur, fut envoyée à Rome le jour de l'Epiphanie 1899.

Nous donnons tout entier ce précieux document :

Très Saint-Père (1),

Profondément confuse, je reviens aux pieds de Votre Sainteté pour vous demander très humblement de me permettre de vous parler encore du sujet sur lequel j'ai écrit à Votre Sainteté au mois de juin passé. Alors, à peine revenue d'une crise mortelle, mes forces ne me permettaient que de dicter une lettre. Maintenant, quoique toujours malade et alitée, il m'est au moins possible d'écrire au crayon. Dans ma dernière lettre, j'ai confié à Votre Sainteté quelques grâces que Notre-Seigneur, dans son infinie miséricorde, a daigné m'accorder, sans regarder ma misère. C'est avec confusion que je confesse à Votre Sainteté que depuis il a continué à me traiter avec la même miséricorde. Par ordre expressif de Notre-Seigneur et avec le consentement de mon confesseur, je viens, avec le plus profond et la plus parfaite soumission, faire part à Votre Sainteté de quelques nouvelles communications, que Notre-Seigneur a daigné me faire sur la matière dont traitait ma première lettre.

Lorsque, l'été dernier, Votre Sainteté souffrait d'une indisposition qui, vu votre âge avancé, rempli de soucis les cœurs de vos enfants, Notre-Seigneur me donna la douce consolation qu'il prolongerait les jours de Votre Sainteté afin de réaliser la consécration du monde entier à son divin cœur. Plus tard, le premier vendredi du mois de décembre, il me dit : qu'il avait prolongé les jours de Votre Sainteté afin de vous accorder encore cette grâce (de faire la consécration) et que, après avoir accompli ce désir de son Cœur, Votre Sainteté devait se préparer... et il continua : " Dans mon Cœur... la consolation... un refuge sûr à la mort et au jugement." Il me laissa l'impression, qu'après avoir fait la consécration, Votre Sainteté finira bientôt son pèlerinage ici-bas.

---

(1) En français.

La veille de l'Immaculée Conception, Notre-Seigneur me fit connaître que, par ce nouvel élan que doit prendre le culte de son divin Cœur, il ferait briller une lumière nouvelle sur le monde entier, et ces paroles de la troisième messe de Noël me pénétrèrent le cœur : *Quia hodie descendit Lux magna super terram*. Il me semblait voir (intérieurement) cette lumière, le Cœur de Jésus, ce soleil adorable, qui faisait descendre ses rayons sur la terre d'abord plus étroitement, puis s'élargissant, et enfin illuminant le monde entier. Et il dit : " De l'éclat de cette lumière les peuples et les nations seront éclairés, et de son ardeur ils seront réchauffés." Je reconnus l'ardent désir qu'il a, de voir son Cœur adorable de plus en plus glorifié et connu, et de répandre ses dons et ses bénédictions sur le monde entier. Et il choisit Votre Sainteté, prolongeant vos jours, afin que vous puissiez lui rendre cet honneur, consoler son Cœur outragé et attirer sur votre âme les grâces de choix qui sortent de ce divin Cœur, cette source de toutes les grâces, ce lieu de paix et de bonheur. Je me sens indigne de communiquer tout cela à Votre Sainteté; mais Notre-Seigneur après m'avoir pénétrée de plus en plus de ma misère et m'avoir fait renouveler le sacrifice de moi-même comme victime et épouse de son Cœur, acceptant volontiers toute espèce de souffrances, d'humiliations et de mépris, me donna l'ordre strict d'écrire de nouveau sur ce sujet à Votre Sainteté.

On pourrait trouver étrange que Notre-Seigneur demande cette consécration du monde entier et ne se contente pas de la consécration de l'Eglise catholique. Mais son désir de régner, d'être aimé et glorifié et d'embraser tous les cœurs de son amour et de sa miséricorde est si ardent, qu'il veut que Votre Sainteté lui offre les cœurs de tous ceux qui par le saint baptême lui appartiennent pour leur faciliter le retour à la vraie Eglise, et les cœurs de tous ceux qui n'ont pas encore reçu la vie spirituelle par le saint baptême, mais pour lesquels il a donné sa vie et son sang et qui sont appelés également à être un jour les fils de la sainte Eglise, pour hâter par ce moyen leur naissance spirituelle.

Dans ma lettre du mois de juin, j'ai exposé les grâces que Notre-Seigneur veut accorder en suite de cette consécration, et la manière comment il désire que celle-ci se fasse; mais vu les nouvelles de Notre-Seigneur, je viens de nouveau supplier avec la plus filiale soumission et les plus vives instances Votre Sainteté d'accorder à Notre-Seigneur la consolation qu'il demande et d'ajouter au culte de son divin Cœur quelque nouvel éclat, selon

que Notre-Seigneur vous inspirera. Notre-Seigneur ne m'a parlé directement que de la consécration, mais il m'a montré à différentes reprises l'ardent désir qu'il a que son Cœur soit de plus en plus glorifié et aimé pour le bien des nations. Il me semble qu'il lui serait agréable que la dévotion des premiers vendredis du mois s'augmente par une exhortation de Votre Sainteté au clergé et aux fidèles ainsi que par la concession de nouvelles indulgences. Notre-Seigneur ne me l'a pas dit expressément, comme lorsqu'il parla de la consécration, mais je crois deviner cet ardent désir de son Cœur, sans cependant pouvoir l'affirmer.

Après avoir fait en toute sincérité et simplicité mon récit à Votre Sainteté, il ne me reste plus qu'à vous demander, Très-Saint-Père, avec la plus profonde humilité, pardon de mon audace, et à vous prier de vouloir bénévolement agréer les hommages de mon plus filial dévouement envers la sainte Eglise et l'auguste personne de Votre Sainteté, à qui je me sou mets avec la plus parfaite obéissance.

Daignez, Très-Saint-Père, bénir avec nos Sœurs et protégées celle qui, en baisant respectueusement le pied de Votre Sainteté, a l'honneur de se dire de Votre Sainteté la très humble et obéissante fille,

Sœur Marie du Divin Cœur DROSTE ZU VISCHERING,  
*supérieure du monastère du Bon-Pasteur à Porto.*

Porto (Portugal), 6 janvier 1899.

Pendant le temps qu'elle écrivait ce message et qu'il parvenait à destination, les souffrances de Sœur Marie du Divin Cœur croissaient, mais en même temps sa sérénité. Le 1er janvier elle avait annoncé à son confesseur avec un accent de certitude bien remarquable, que cette année 1899 accomplirait le grand dessein du Sacré-Cœur.

Sa lettre, parvenue le 15 janvier au Vatican, avait vivement ému le Souverain Pontife. Le soin de prendre des informations près de l'autorité épiscopale de Porto fut confié au cardinal Jacobini, ancien nonce de Lisbonne. Durant un séjour à Porto, en 1894, quelque temps avant l'arrivée de Sœur Marie du Divin Cœur, il avait visité le Bon-Pasteur, en témoignant un vif intérêt pour tout ce qui s'y faisait, à la grande joie des Sœurs, heureuses de voir leur œuvre approuvée par le représentant du Vicaire de

Jésus-Christ. Mais quand, il écrivit à Porto, le 26 janvier 1899, il ne soupçonnait pas que la personne sur qui il se renseignait fût une religieuse du Bon-Pasteur.

Les renseignements recueillis furent on ne peut plus favorables à la Sœur Marie du Divin Cœur.

Avant de les avoir reçus, Léon XIII était déjà très disposé à l'acte sollicité par la servante de Dieu. Il n'y avait, en ce qu'elle proposait, rien que de très séduisant pour la piété du Vicaire de Jésus-Christ; il était sûr de prendre les intérêts de son Maître et de lui plaire en lui consacrant le monde et en couronnant ainsi les encouragements déjà donnés, dans le cours de son pontificat, au culte du Sacré-Cœur. Toujours est-il que le jour même où partait la seconde missive du cardinal Jacobini (12 février), le Souverain Pontife annonçait à Mgr Isoard, évêque d'Annecy, sur un ton très ému, "sa volonté de consacrer *l'année prochaine* au Sacré-Cœur tous les diocèses, toute l'Eglise, l'humanité."

La première pensée de Léon XIII a donc été de réserver la consécration pour 1900. Elle fût entrée dans le programme des fêtes jubilaires et de l'hommage au Christ Rédempteur. Le délai d'un an eût permis au Souverain Pontife d'avertir à l'avance le peuple catholique, et à celui-ci de se préparer plus parfaitement à l'acte qui lui était proposé. Du 12 février au 9 juin 1899, jour de la fête du Sacré-Cœur, il ne restait que quatre mois, à peine le temps matériellement suffisant pour arrêter les détails de l'exécution, pour s'entendre avec la Congrégation des Rites en vue d'une promulgation régulière des décisions pontificales, enfin pour faire arriver aux extrémités du monde la connaissance de ces décisions. Léon XIII revint plus tard sur cette première intention et avança d'un an la date de la consécration.

Les paroles du Saint-Père, publiées par la *Semaine religieuse* d'Annecy et reproduites par le *Mensagem do Sogrado Coração de Jesus*, de Lisbonne, furent lues à la vénérée Mère le dimanche des Rameaux, 26 mars. Elle en fut très émue. C'était une première réponse, indirecte mais très précise, à ses requêtes.

Léon XIII venait d'échapper à un grave danger. Le 1er mars 1899, la veille du jour où il devait entrer dans sa quatre-vingt-dixième année, une opération était devenue tout à coup nécessaire et on lui avait enlevé une tumeur de la grosseur d'une orange. Cette opération, d'autant plus douloureuse que la prudence avait interdit l'emploi du chloroforme, et très hasardeuse à cause de l'âge de Sa Sainteté, fit ressortir la protection de Dieu sur son

Vicaire et la confiance en Dieu de celui-ci. Aucune des graves complications redoutées ne survint. Au bout de trois jours, les médecins considéraient la crise comme terminée. Ces événements avaient donné lieu à de touchantes manifestations sur tous les points du globe. Il est très probable qu'ils avancèrent le triomphe du Sacré-Cœur et que la religieuse de Porto leur dut d'entendre l'annonce de ce triomphe avant de prendre son essor vers le ciel. Sans essayer de pénétrer les sentiments que put éprouver Léon XIII au lendemain de ce danger de mort en se rappelant qu'une fois déjà, du moins on le lui avait dit, la vie lui avait été conservée par le Sacré-Cœur et pour qu'il le glorifiât — qu'il suffise de citer cette phrase de l'Encyclique *Annum sacrum*: "Enfin, nous ne voulons point passer sous silence un motif particulier, il est vrai, mais légitime et sérieux, qui Nous pousse à entreprendre cette manifestation. C'est que Dieu, auteur de tous les biens, Nous a naguère sauvé d'une maladie dangereuse. Nous voulons évoquer le souvenir d'un tel bienfait et en témoigner publiquement Notre reconnaissance par l'accroissement des hommages rendus au Sacré-Cœur."

La décision fut prise le 25 mars, veille du dimanche des Rameaux. Le cardinal Mazzella, S. J., préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, mis au courant de tout, donna un avis on ne plus favorable: "Cette lettre est bien touchante, disait-il, et paraît bien dictée par Notre-Seigneur." Cependant on convint de chercher ailleurs la justification de l'acte projeté: "Monsieur le cardinal, dit Léon XIII, prenez cette lettre et allez la poser là-bas; elle ne doit pas compter en ce moment." Il fut donc arrêté que la consécration du genre humain au Sacré-Cœur serait présentée, non comme la conséquence d'une révélation privée, mais comme une application des principes de la théologie et de la tradition catholique. Le cardinal sortit du Vatican, chargé d'examiner la question *in se*, c'est-à-dire en ne tenant compte que de la tradition, abstraction faite des lumières personnelles qui avaient sollicité Léon XIII de s'en occuper.

Le travail du cardinal Mazzella fut complètement favorable à la demande de la religieuse de Porto:

Le dimanche de Pâques, 2 avril, le cardinal, comme préfet de la Congrégation des Rites, signait un décret dans lequel il déclarait autorisés par Sa Sainteté Léon XIII, la récitation et le chant publics des litanies du Sacré-Cœur, assimilées désormais à celles du saint nom de Jésus. Après l'indication de plusieurs



motifs qui avaient engagé le Pape à cet acte, venait celui-ci, dont l'énoncé devait exciter autant d'intérêt que l'autorisation des litanies: " De plus, Sa Sainteté, poussée par son ardente dévotion pour le Cœur très aimant de Jésus, en même temps que par son désir d'apporter un remède aux maux qui nous affligent et vont chaque jour en augmentant, se propose de consacrer le monde entier au Sacré-Cœur. Or, pour donner à cette consécration plus de solennité, Sa Sainteté a décidé de prescrire prochainement un triduum, dans lequel on chantera ces litanies."

Ce texte, qui contenait la première notification officielle de la consécration, fut adressée à la supérieure du Bon-Pasteur, et dans de telles conditions qu'il était impossible à elle de se méprendre sur la signification de l'envoi, et à des tiers de soupçonner la part prise par elle à la résolution annoncée. Le vice-recteur du grand séminaire de Porto reçut deux exemplaires du décret, avec un billet expliquant qu'ils étaient envoyés " sur l'ordre du Saint-Père à la Rév. Mère Marie du Divin Cœur Droste-Vischering " et que Sa Sainteté accompagnait cet envoi de la bénédiction apostolique pour lui et la Rév. Mère.

En outre, le 27 avril, la supérieure du Bon-Pasteur eut connaissance des paroles relatives à la consécration, adressées peu auparavant par le Saint-Père à Mgr Doutreloux, évêque de Liège:

Ce fut en ce moment, écrivait celui-ci, que semblant se recueillir un instant et se redressant dans son fauteuil, Léon XIII m'annonça d'un ton pénétré et solennel qu'il publierait incessamment une Encyclique prescrivant la consécration du genre humain tout entier au Sacré-Cœur de Jésus, même des nations non catholiques et de celles non éclairées de la foi chrétienne: un *triduum*, accompagné de prédications, les 9, 10 et 11 juin, préparera les fidèles à ce grand acte, que Sa Sainteté m'a recommandé d'accomplir avec une grande solennité dans la cathédrale de Liège. " Je sais, me dit Léon XIII, en terminant par des paroles enflammées sur ce sujet, que cet acte hâtera pour le monde l'arrivée des miséricordes que nous attendons."

Le *triduum* fut en effet célébré, dans le monde entier, les 9, 10 et 11 juin. La célébration en fut particulièrement touchante au Bon-Pasteur de Porto. Mais la veille, à l'heure où sonnaient les premières vêpres de la fête du Sacré-Cœur, la messagère du Cœur de Jésus, sa tâche accomplie, s'était endormie en Dieu, pour voir au ciel le couronnement de l'œuvre dont elle avait été l'humble ouvrière ici-bas. — (*L'Univers*).

## ARTICLE D'ENCYCLOPEDIE.

(MONTREAL)

Récemment, la compagnie de publication de *The Catholic Encyclopaedia* (*New-York*) ayant demandé un article de 2500 mots sur *l'histoire* et sur *l'état actuel* du diocèse de Montréal, nous avons rédigé *l'article d'encyclopédie*, que nous publions ci-après.

Tous les lecteurs du *Propagateur* ne pourront peut-être pas se payer les quinze volumes de la future *Catholic Encyclopaedia*? Nous avons pensé qu'ils seraient tous contents quand même de posséder ce précis d'histoire que nous croyons fidèle.

En cette fin d'année 1905, ce sont les *étrennes* du chroniqueur du *Propagateur* à ses sympathiques et estimés lecteurs.

\* \* \*

Montréal (diocèse de). — Siège du métropolitain de la Province Ecclés. de Montréal. Suffragants: les évêques de Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette. Population catholique: 385,000; clergé 670, dont 385 séculiers. Population protestante, 70,000, en plusieurs sectes. Etendue: Le diocèse, démembré de Québec, par Grégoire XVI (1836), a soixante milles dans sa plus grande longueur et cinquante-deux milles dans sa plus grande largeur. (Cf. Rapport officiel de Mgr l'archevêque au Saint-Siège 1905, Archives de Montréal). I Précis historique. II Etat présent.

I Précis historique. — 1° Montréal avant la *cession*, (1763). 2° Montréal depuis la *cession* jusqu'à sa formation en diocèse (1836). 3° Montréal de 1836 à 1905.

1° Montréal avant la *cession*.

A son second voyage (1535), Jasque-Cartier, le découvreur du Canada, après s'être arrêté à Stadaconé (Québec), remonta le Saint-Laurent jusqu'à la bourgade sauvage appelée Hochelaga, aujourd'hui Montréal. C'est lui, Cartier, qui donna à la Montagne, qui domine la ville actuelle, le beau et si juste nom de Mont-Royal. En 1608, Québec fut fondée par Samuel de Champlain. Pendant que la colonie naissante du Canada tâchait

à vivre sous la gouverne, plutôt faible parce que trop intéressée et marchande, de la Cie des Cent-Associés, en France, à Paris, se formait la Cie de Notre-Dame-de-Montréal. Deux hommes de Dieu, M. Olier, de Saint-Sulpice, et M. de la Dauversière furent l'âme de cette Cie à Montréal. Ils se proposaient "sans être à charge au roi, au clergé ni au peuple, pour seule fin, la gloire de Dieu et l'établissement de la religion dans la Nouvelle-France." La Compagnie trouva un fidèle exécuteur de ses volontés en s'adressant à M. Chomodey, de Maisonneuve. On acheta l'île de Montréal de la Cie des Cent-Associés, pour des fins de colonisation (7 août 1640). Le 18 mai 1642, M. de Maisonneuve arrivait au pied du Mont-Royal et débarquait avec Melle Jeanne Mance, la future fondatrice de l'Hôtel-Dieu. Ville-Marie, ainsi qu'il nomma d'abord Montréal, était fondée. — (Cf. l'article sur le *Canada*.) Pendant 30 ans, il fallut lutter contre les Iroquois : temps héroïques ! En 1653, arrivée de Marguerite Bourgeoys, la fondatrice bientôt des Sœurs de la Congrégation. — En 1657, les premiers sulpiciens, envoyés par M. Olier mourant, s'installent sous le supérieurat de M. de Queylus. Depuis ce temps, ce sont les MM. de Saint-Sulpice qui ont surtout pourvu au bien spirituel de Montréal. — (Cf. l'article sur *Saint-Sulpice*). C'est à Montréal qu'en 1660, Dollard organisa son bataillon d'élite. A Montréal aussi, Lemoyne et avant lui Lambert Closse, après Maisonneuve, s'étaient distingués.

M. de Queylus, sulpicien, était venu au Canada en qualité de Vicaire-Général de Rouen (1657). A tort ou à raison, l'archevêque de Rouen croyait que le Canada (parce qu'on parlait de son diocèse pour y venir ?) dépendait de lui au spirituel ; ni le pape, ni le roi n'avait protesté. Mgr de Laval arriva à Québec en 1659. M. de Queylus n'ayant été informé directement, ni par la cour ni par Rome, de la nomination de Mgr de Laval par le pape Alexandre VII, hésita un moment à céder les droits spirituels qu'il croyait avoir (Cf. Articles sur *Laval*, *Saint-Sulpice*.) Le 28 octobre 1678, Mgr de Laval érigea canoniquement la paroisse de Notre-Dame à Montréal, qui naturellement fut confiée aux Sulpiciens. — De cette date à la Cession, les curés successifs furent MM. François Dollier de Casson (30 oct. 1678) ; François Vachon de Bellemont, (28 sept. 1701) ; Louis Normand, (25 mai 1732) ; Etienne Montgolfier, (21 juin 1759). — Le 3e successeur de Mgr de Laval, Mgr. Dosquet, de 1725 à 1739, coadjuteur puis évêque de Québec, était un ancien sulpicien de Montréal.

— En 1682, les Récollets furent appelés à Montréal. Ces religieux, dès leur arrivée à Québec, en 1615, avaient parcouru le pays, et l'un des leurs, le Père Viel, avait péri avec son disciple Ahuntsic, dans le *Sault-au-Récollet*, près Montréal, tous deux victimes de la perfidie d'un huron. — Les Jésuites, missionnaires toujours en course, passaient par Montréal dès ces temps reculés. C'est à 1669 que remonte, au sud de Montréal, la fondation de la *Prairie de la Magdeleine*. Cette mission des Jésuites fut plus tard transférée au Sault-Saint-Louis, aujourd'hui Caughnawaga. On y montre encore la maison et le *pupitre* où le célèbre Père Charlevoix écrivait ses *relations* et c'est là que vécut la Sainte Iroquoise, Catherine Tékakwita — Récemment la *mission* des iroquois de Caughnawaga est revenue aux Jésuites. Melle Mance avait fondé l'Hôtel-Dieu, dès son arrivée, en 1642. En 1658, la Vénérable Marguerite Bourgeoys fondait les Sœurs de la Congrégation, pour l'instruction des jeunes filles. Puis, en 1738, la Vénérable Marguerite Dufrost de la Jemmerais, veuve d'Youville, jetait les bases de l'Institut des Sœurs Grises. (Cf. *l'Etat actuel* du diocèse, infra.) — Les Supérieurs de Saint-Sulpice tout en étant curés de Notre-Dame étaient aussi Vicaires Généraux de Mgr de Québec. Après la victoire de Wolfe sur Montcalm, aux plaines d'Abraham, et la reddition de Québec, (1760), c'est chez les sulpiciens, à Montréal, que se retira Mgr de Pontbriand, le dernier évêque de la période française.

- BIBLIOGRAPHIE** :—Relation de Jacques Cartier dans l'*Histoire de la Nouvelle France*, par Marc Lescarbot, Paris, 16 9.
- DIONNE, la *Nouvelle-France* de Cartier à Champlain, in-8, Québec, 1891.
- BEAUBIEN, *Histoire du Sault au Récollet*, Montréal, 1897.
- FAILLON, *vie de Mme d'Youville*, Montréal, 1852.
- MME JETTÉ, *vie de la Vénérable Mère d'Youville*, Montréal.
- GARNEAU, *Histoire du Canada*, 1 Québec.
- DOLLIER DE CASSON, S. S. *Histoire de Montréal*, publiée à Montréal, 1869.
- FAILLON, S. S. *Histoire de la Colonie française en Canada*. 3 in-4°, Montréal, 1865.
- Du même, *Vie de la Vén. Mère Bourgeoys*, 2 in-8, Paris, 1853.
- Du même, *Vie de Mlle Mance*, 2 in-8, Paris, 1854.
- “ *Vie de M. Olier*, 2 in-8, Paris, 1873.
- ROUSSEAU, P.S.S., *Vie de Paul Chomedey de Maisonneuve*, Montréal, 1886.
- Article *Canada*, de M. Fournet, *Dictionnaire de Théologie Catholique*, chez Letouzey, à Paris, 1904, par Vacant, puis par Mangenot, de l'Institut catholique.

2° Montréal depuis la Cession juqu'à sa formation en diocèse (1836).

Jusqu'ici, Montréal faisait partie du diocèse de Québec. Cela devait durer jusqu'en 1836. — Les curés de Notre-Dame, pour cette période, furent, après M. Montgolfier, M. M. Jean Brassier (3 août 1791); Jean Auguste Roux, (24 oct. 1798); Joseph Vincent Quiblier, (12 avril 1831).

Le traité de Paris assurait aux Canadiens français "le libre exercice de leur religion, autant que les lois de la Grande-Bretagne le permettent." Ce fut l'occasion d'une grande lutte. Les Sulpiciens de Montréal, comme les Récollets et les Jésuites, reçurent défense de se recruter. — De 30 qu'ils étaient en 1763, ils n'étaient plus que 2 septuagénaires en 1793. Mais alors, le gouvernement anglais laissa venir au Canada les prêtres français persécutés par la Révolution. Sur les 34 qui vinrent, 12 étaient sulpiciens. — En 1767, fondation du collège de Montréal, par M. Curatteau de la Blaiserie P. S. S. — En 1765, l'Hôtel-Dieu, et en 1769 l'établissement de la *Congrégation*, incendiés, se relèvent de leurs ruines, grâce à Saint-Sulpice. — En 1801, sacre à Québec de Mgr Plessis, né à Montréal en 1763. Il fut le grand évêque (1801-1815) des luttes habiles autant que fermes pour la liberté religieuse. Le clergé de Montréal le soutint. — Mgr Plessis, ayant demandé des auxiliaires, obtint entre autres Mgr Provencher pour l'Ouest et Mgr Lartigue, un sulpicien, pour Montréal. — Celui-ci fut sacré évêque de Telmesse en 1820. — En 1809, fondation du Collège de St-Hyacinthe, par M. le curé Girouard. — En 1825, fondation du Séminaire de Ste-Thérèse, par M. le curé Ducharme. — En 1832, fondation du Collège de l'Assomption, par M. le curé François Labelle. — On répondait ainsi aux anglais protestants qui, par *l'Institution Royale*, voulaient monopoliser l'instruction à tous ses degrés. — En 1824, les fabriques sont autorisées à acquérir et à posséder pour le soutien des écoles. — En 1836, les écoles normales se forment avec le concours du clergé. — En 1832, puis en 1834, fléaux du choléra : occasions de zèle. — En 1836, établissement à Montréal de la Propagation de la Foi, sur le modèle de celle de Lyon de 1822, avec laquelle elle s'affilie en 1843 jusqu'en 1876, puis fonctionne séparément. — A Mgr Plessis, sur le siège de Québec, succédaient en 1825, Mgr Panet, puis en 1832, Mgr Sinay (Sinai). Enfin, en 1836, le 13 février, Montréal était érigé en diocèse, par S. S. le pape Grégoire XVI.

**BIBLIOGRAPHIE** : Les auteurs déjà cités.—

MGR TANGNAY, *Repertoire du Clergé Canadien*, in-8, Montréal, 1893.

GARNEAU, *Histoire du Canada*, Tomes II et III.

J. GUÉRARD, *La France Canadienne*, (art. du *Correspondant*, avril 1877)

L. O. DAVID, *Biographies et Portraits* (Mgr Plessis), Montréal, 1876.

R. CHRISTIE, *History of Canada*, 5 in-8, Québec, 1848.

Article du *Foyer Canadien*, Tome 1, page 149, 230.

Article *Fournet*, au mot Canada : Dictionnaire de Théologie Catholique, chez Letouzey, à Paris, 1904.

Montréal en 1900, Album-Souvenir, Montréal, 1900.

## 3° Montréal de 1836 à 1905.

Epoque mouvementée, mais extraordinairement féconde et prospère. Montréal progresse rapidement. — Après les malheureux événements de 1837-1838, dans lesquels plusieurs villages Montréalais, sur le Richelieu et dans les Deux-Montagnes, protestent les armes à la main, avec plus de générosité que de prudence, contre les empiétements de la bureaucratie anglaise, vient l'époque dite de l'Union des Deux-Canadas (1840 - 1867). — Les institutions parlementaires avec responsabilité au peuple s'établissent sous l'action de Lafontaine et de Cartier. Vient la Confédération en 1867. (Cf. article général au mot *Canada*.)

Pendant ce temps-là, sont évêques de Montréal: Mgr Lartigue, sacré en 1821, titulaire en 1836, mort en 1840. — Mgr Bourget, coadjuteur en 1837, titulaire en 1840, démissionnaire en 1876, mort en 1885. — Mgr Fabre, coadjuteur en 1873, évêque titulaire en 1876, archevêque en 1886, mort en 1896. — Mgr Bruchési, arch. en 1897.

Les Supérieurs de Saint-Sulpice, après M. Quiblier, sont MM. Bilaudèle (1846), Granet (1856), Bayle (1866), Colin (1881) et Lecoq (1902).—Fondations : du Grand-Séminaire à Montréal, en 1840; du collège Canadien à Rome, en 1888; du Sém. de Philosophie près le Grand-Sém. à Montréal, en 1884 (œuvres des sulpiciens). — Arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes (1837); des Pères Oblats, en 1841; des Jésuites (retour) en 1842, leur noviciât en 1843 et le Collège Sainte-Marie en 1848; des Viateurs et des Pères de Sainte-Croix, en 1847. — Communautés de femmes: arrivée (1843) de France des sœurs du Bon-Pasteur d'Angers (instruction et repentir); fondation (1843) des Sœurs de la Providence, par Mme Veuve Gamelin (instruction et charité); arrivée (1842) de France des religieuses de la Société du Sacré-

Cœur; fondation (1843) des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie (instruction); arrivée (1847) de France des Sœurs de Sainte-Croix (enseignement); fondation (1848), des Sœurs de la Miséricorde (repentir); fondation (1850) des Sœurs de Sainte-Anne (instruction). — *Collèges*: Joliette et Bourget par les Clercs de Saint-Viateur, en 1846 et en 1850; Saint-Laurent, par les Pères de Sainte Croix, en 1847. — *Université Laval à Montréal*: En 1852, Laval avait obtenu une charte royale de la reine Victoria, avec son siège à Québec; en 1876, on décide une succursale à Montréal et, la même année, Rome donnait la bulle d'érection canonique à Québec. Après bien des difficultés, en 1889, le décret de Léon XIII *Jam dudum* donnait une quasi indépendance à la succursale de Montréal qu'il appelait un *second siège* (*altera sedes*) de Laval; depuis, se sont succédés comme Vice-Recteurs, M. l'abbé Proulx, Mgr Racicot, Mgr Archambeault et M. le Chanoine Dauth.

*Suffragants*: En 1852, érection de St-Hyacinthe; en 1874, érection de Sherbrooke, tous deux ces sièges deviennent suffragants de Montréal en 1886, quand Mgr Fabre est fait archevêque. — En 1892, Valleyfield est érigé, et, en 1904, c'est le tour de Joliette. — Ces deux nouveaux diocèses appartiennent aussi à la Province de Montréal. *Autres événements notables*: en 1840, les missions de Mgr Forbin-Janson; en 1840, Bill accordant les écoles séparées (confessionnelles); en 1843, prédication de la tempérance; en 1848, établissement des *sociétés* de Colonisation (célebres, plus tard, sous la direction de Mgr Labelle, curé de St-Jérôme) pour enrayer le mouvement d'émigration vers les Etats-Unis; en 1860, division de la *paroisse* Notre-Dame (aujourd'hui plus de 40 paroisses dans les limites de Notre-Dame d'alors); en 1868, condamnation par Mgr Bourget et par Rome de l'*Institut Canadien*: club devenu par ses livres et ses conférences un foyer de voltairianisme et d'impiété; affaire *Guibord*, à propos de la sépulture en terre sainte d'un membre de l'Institut (procès fameux); vers 1884 commencent à Montréal les carêmes de Notre-Dame, puis ceux du Gésu enfin ceux de la cathédrale (en 1898) sous Mgr Bruchési; en 1896, fondation du Collège Loyola, pour les catholiques de langue anglaise, par les Jésuites; en 1905, Mgr Racicot est donné comme évêque auxiliaire à l'archevêque de Montréal.

- BIBLIOGRAPHIE :** GARNEAU, *Histoire du Canada*, (passim).  
 FERLAND, *Histoire du Canada*, (passim).  
 TURCOTTE, *Le Canada sous l'Union*, (passim).  
 GAILLY DE TAURINES, *La Nation Canadienne*, Paris, 1894.  
*Archives de l'archevêché de Montréal*.  
 Collection de la *Semaine Religieuse* de Montréal.  
*Album-Souvenir* : Le diocèse de Montréal, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Montréal, 1900.  
 PAPINEAU; par A. DeCelles, Montréal, 1905.  
 CADIEUX ET DEROME : *Canada ecclésiastique* 1905.  
 ROY, CAMILLE : *Université Laval et les fêtes du 50<sup>e</sup>*, Québec, 1903.  
 CHASSEGROS, *Histoire du noviciat des Jésuites*.  
 Et les *histoires* des fondatrices d'ordre plus haut mentionnées .....  
 Article au mot *Canada*, par M. Fournet, *Dictionnaire de Théologie Catholique*, par E. Manganot, chez Letouzey.

## II Etat présent du diocèse (1905).

Actuellement, le diocèse de Montréal est sous la direction de Mgr Paul Bruchési. Sa Grandeur a un évêque auxiliaire, Mgr Racicot, et elle est assistée aussi par le chapitre de la cathédrale — La population catholique est d'environ 385,0000 âmes; 670 prêtres la desservent. — Il y a dans les limites du diocèse environ 70,000 protestants. Paroisses et dessertes : 124, dont 42 pour la ville et la banlieue. Un siège d'Université, Laval à Montréal. Séminaires et collèges : le Grand Séminaire (300 élèves), le Séminaire de Philosophie (130 élèves) et le Collège de Montréal, sous la direction de MM. de Saint-Sulpice. Le collège Sainte-Marie et le collège Loyola, sous la direction des Jésuites, ceux de Ste-Thérèse et de l'Assomption, sous la direction des prêtres séculiers, et celui de Saint-Laurent sous la direction des Pères de Sainte-Croix. Près de 1800 jeunes gens suivent les cours de ces collèges. En plus, 56,000 enfants sont instruits dans les écoles ou dans les couvents des religieux et des religieuses; et 22,000 sont instruits par des maîtres ou maîtresses laïques, mais catholiques. — Près de 1400 religieux *non prêtres* et *plus* de 3500 religieuses se vouent dans le diocèse aux œuvres d'instruction ou de charité. On compte près de 50 Hospices, Asiles ou Orphelinats, dans lesquels pas loin de 40,000 vieillards, orphelins, malades ou infirmes sont à la garde de la charité.

La vie catholique s'affirme généreuse et exubérante. — D'après le dernier rapport officiel du diocèse (auquel nous empruntons les données déjà citées) au-delà de 200 prêtres séculiers exercent le saint ministère ou enseignent en dehors du diocèse, soit au Canada,



soit surtout aux Etats-Unis. Pareillement, plus de 4,000 religieuses canadiennes et montréalaises travaillent aux œuvres en dehors du diocèse. Les évêques de Montréal ont toujours avec bonheur à ce sujet prêté assistance à leurs collègues.

En 1905, il y a dans le diocèse environ 385 prêtres séculiers, 77 sulpiciens, 67 jésuites, 16 oblats, 23 franciscains (à Montréal depuis 1890) 29 trappistes, 43 rédemptoristes (à Montréal depuis 1884), 23 Pères de Sainte-Croix. 13 Pères du Saint-Sacrement (1890), 6 Pères Clercs St-Viateur, 5 Pères de la Cie de Marie et 7 Pères dominicains (1901).

Il est impossible de donner tous les détails de cette vie religieuse, si utile et si féconde. Les Carmélites (1875) et les Sœurs du Précieux-Sang (1874) sont vouées à la vie contemplative. A ces communautés, et à celles citées plus haut, se sont récemment ajoutées les Sœurs de l'Espérance (1901) et précédemment les Petites Sœurs des Pauvres (1887), les Petites Sœurs de Saint Joseph (1897) et les Petites Sœurs de la Sainte Famille (1902).

Nous bornons à regret cette nomenclature si intéressante.

Ajoutons quelques particularités, bien propres à Montréal:

A la ville et à la campagne, les œuvres paroissiales sont prospères. Mgr Bruchési a imaginé, pour secourir les églises trop pauvres, de leur donner pour les protéger et les aider, des *maraines* dans les *personnes morales* de certaines vieilles paroisses riches!

Tous les ans, la ville de Montréal, le premier dimanche de novembre, se porte au cimetière, sur le sommet presque du Mont-Royal, et là, en présence de 50,000 catholiques, une cérémonie pour les morts a lieu, qui est incomparable et unique au monde peut-être?

A la veille de la fête *civique* du travail, Mgr l'archevêque invite depuis deux ans ses ouvriers à des cérémonies religieuses particulièrement imposantes.

A Montréal, comme dans tout le Canada, on est en lieu de craindre un peu l'impérialisme anglais, qui nous décimerait, davantage l'invasion américaniste qui nous voudrait absorber, et plus encore l'importation de recrues françaises — imbues de voltairianisme et d'impiété — qui ne tarderaient pas à nous gêner.

L'abbé Elié J. Auclair

Montréal 1905.

## Saint Philippe de Néri.

Dès l'âge de cinq ans, il avait un surnom : on l'appelait Philippe le Bon. Sa bonté fut peut-être, en effet, le caractère distinctif de sa vie. Il n'eût pas à se convertir. Toute sa vie fut une ascension, mais sans secousse et sans crise. Sa conversion fut seulement d'acquérir tous les jours une perfection plus haute. Son père le confia à son oncle, lequel était un marchand fort riche, qui destinait au petit Philippe la succession de ses affaires et l'héritage de sa fortune. Philippe refusa et partit pour Rome, où il alla étudier la théologie.

Au collège, il se distingua par une pureté qui demeura victorieuse des tentations qu'on lui suscita, par une assiduité qui rendit ses progrès singuliers et éclatants, par une austérité qui étonna et édifia.

La visite des hôpitaux était une habitude à peu près perdue. Philippe la remit en honneur et en vigueur. Il résista, par charité, même à l'attrait de la solitude, et se mêla à la société des hommes, toutes les fois que leur intérêt exigea de lui ce sacrifice.

Plus il avança en âge, plus il grandit en charité. Il entretenait plusieurs familles. Il secourait plusieurs maisons religieuses. Il dotait les jeunes filles pauvres. La bonté semblait le suivre comme un ange gardien. Il eut un second surnom : Père des âmes et des corps. C'est ainsi qu'on l'appelait dans la ville de Rome.

Il avait trente-six ans, et n'avait pas encore reçu les ordres. Son humilité résistait au sacerdoce, et il fallut un commandement formel pour le décider à l'acceptation de la prêtrise. Une vie nouvelle s'ouvrit alors pour lui, plus haute et plus embrasée. Quand il offrait le saint sacrifice, il sortait de lui-même. A l'élévation de l'hostie, son âme était ravie, ses bras demeuraient levés, et il lui fallait un grand effort de volonté pour les rabaisser suivant l'usage et les nécessités de la terre. Philippe de Néri, pendant la messe, était obligé d'obéir exprès et par un effort de courage aux lois de la pesanteur, qui voulaient le dispenser d'elles. Il faisait tout ce qui dépendait de lui pour n'être pas élevé en l'air.

Au milieu de ces flammes intérieures, il demeurait l'homme de tous, se faisant tout à tous.

Sa chambre était ouverte à tous ceux qui avaient besoin de secours et de conseils.

Il assembla des disciples ou plutôt des disciples s'assemblèrent

autour de lui. Il faut citer entre autres Heri Pétra, Jean Manzole, François-Marie Taurure, Jean-Baptiste Modi, Antoine Fucius.

Cependant, comme il arrive à tous les fondateurs, sa route tarda beaucoup à s'ouvrir devant lui, je veux dire sa route définitive; on pourrait croire que les hommes appelés de Dieu pour une certaine œuvre sont conduits par la main vers cette œuvre-là, et que la route la plus courte leur est immédiatement désignée par la volonté divine. Il n'en est pas ainsi. Ils hésitent, ils tâtonnent; quelquefois ils font un moment fausse route; quelquefois ils se découragent; quelquefois la nuit se fait autour de leurs résolutions et de leurs désirs. L'étoile qui guidait les Mages s'écliprait de temps en temps. Saint Philippe eut le désir d'aller aux Indes. Tenté par le martyre, il enviait la place de ceux qui partent et ne reviennent plus. Mais c'était là une tentation à laquelle il fallait résister. Ce ne fut pas trop d'une voix du Ciel pour le décider à la résistance. Cette voix se fit entendre. Une âme bienheureuse lui apparut et lui dit.

“ Philippe, la volonté de Dieu est que tu vives dans cette ville comme si tu étais dans un désert.”

Dans ce désert plein de pécheurs, les multitudes l'entouraient sans troubler sa solitude. Il parlait, il enseignait, il exhortait, il suppliait et surtout il pria. Voici un fait qui contient bien des enseignements :

Parmi les pécheurs qui résistaient à toutes ses paroles et à tous ses efforts, se trouvaient trois juifs; l'un d'eux se nommait Alexandre; le second, Augustin; le troisième, Clément.

Philippe avait tout essayé, et tout essayé en vain. Tout se brisait contre eux, et rien ne les brisait. Enfin l'apôtre (ce nom lui convient, car on l'appela l'apôtre de Rome) enfin l'apôtre abandonna la parole et remit tout à Dieu. Il dit la messe pour les trois rebelles. La messe étant finie, il vit venir à lui Alexandre, Augustin et Clément, qui demandaient le baptême.

Leurs objections étaient vaincues.

Philippe était né à Florence. Ses confrères de la nation florentine lui offrirent la conduite de leur église de Saint-Jean. Il accepta et donna à ses disciples des conseils qui devinrent des règles. Ce fut de cette manière, insensiblement, par des conférences spirituelles, qu'il jeta, sans s'en douter lui-même, les premiers fondements de la congrégation de l'Oratoire.

Autour de lui se groupèrent Jean-François Bourdin, qui fut depuis archevêque d'Avignon; Alexandre Fidelle et le cardinal Ba-

ronius, auquel il rendit deux fois miraculeusement la santé, et qui écrivit sur le conseil de son maître les célèbres *Annales ecclésiastiques*. Baronius attribue à saint Philippe non-seulement le projet de son ouvrage, mais les dons nécessaires pour l'exécuter, sa réalisation et son succès.

La Congrégation de l'Oratoire se trouva fondée en l'an 1575. Elle fut confirmée par le pape Grégoire XIII, qui donna encore à saint Philippe l'église de Saint-Grégoire.

Saint Philippe avait enfin accompli son œuvre d'une façon presque ignorée de lui-même. L'Oratoire se trouva fondé; mais il refusait d'en être le chef.

Comme il avait fallu un ordre de Dieu pour l'obliger à rester à Rome, il fallut un ordre absolu du Pape pour l'obliger à être supérieur de l'Oratoire. Encore il donna sa démission, deux ans avant sa mort, afin de vivre sous l'obéissance; avant de cesser de vivre, il nomma Baronius supérieur général, et vécut deux ans sous l'obéissance de son disciple.

Grégoire XIII et Clément VIII lui offrirent en vain l'évêché et le cardinalat.

Clément VIII avait la goutte aux mains. Il fit venir Philippe dans sa chambre et lui ordonna de toucher ses mains. Au contact des mains de Philippe, celles de Clément furent guéries. A dater de ce jour, quand le Pape rencontrait l'apôtre, il lui baisait publiquement les mains.

Saint Philippe ne résistait pas toujours à la force qui soulève de terre. Il fut quelquefois élevé en l'air, et la lumière l'environnait. Lui-même vit quelquefois saint Charles Borromée et saint Ignace de Loyola tout éclatants de lumière. Saint Charles Borromée se prosternait devant lui quand il le rencontrait, et le suppliait de lui donner ses mains à baiser.

Saint Ignace de Loyola se tenait quelquefois près de lui dans le silence de l'admiration; et les deux illustres fondateurs se regardaient sans se parler.

Quelquefois Philippe commençait à prononcer les paroles de saint Paul: *Cupio dissolvi et esse cum Christo*. "Je désire être dissous et vivre avec le Christ."

Mais il s'arrêtait après la première parole: il ne disait qu'un mot: *Cupio*, je désire. En disant la messe, ses mouvements étaient si violents qu'il ébranlait le pas de l'autel. Le don des larmes lui fut fait, ainsi que le don des miracles. Il pleura tant qu'on s'étonnait de lui voir conserver l'usage des yeux. Il semblait que ses yeux consacrés aux larmes, n'étaient plus destinés à

autre chose. Plus il montait, plus il descendait à ses propres yeux. Plus il gravissait la montagne, plus le sentiment de l'abîme était profond en lui.

“Seigneur, disait-il, gardez-vous de moi. Si vous ne me préservez par votre grâce, je vous trahirai aujourd'hui, et je commettrai à moi seul tous les péchés du monde entier.”

Ces choses semblent exagérées aux hommes obscurs, apparaissent aux hommes éclairés dans la lumière où elles résident. Plus l'homme approche de la perfection, plus il sent les capacités de crimes et les aptitudes à la corruption qui résident au fond de lui.

La bulle de canonisation raconte plusieurs miracles de saint Philippe. Son attouchement, l'imposition de ses mains sacrées guérissaient les malades. Quelquefois il ordonnait aux malades de se retirer.

Baronius avait l'estomac si malade qu'il ne pouvait plus ni manger, ni prier, ni travailler. Il était incapable de tout. Philippe lui ordonne de manger un pain et un citron. Il obéit et est guéri. Dans une autre maladie, Baronius, abandonné des médecins, s'endormit et vit en songe Philippe qui priait pour lui.

Peu de temps après, il était guéri.

Les mouchoirs de Philippe étaient pleins de vertus. Un linge teint de son sang guérit un ulcère horrible.

Paul Fabricius était mort sans prêtre. Philippe arriva Paul ressuscita à son arrivée, se confessa à lui comme il l'avait désiré, choisit la mort pour ne plus retomber dans le péché, et mourut en effet.

Philippe connut d'avance l'heure de sa mort. Ce devait être et ce fut en effet le 25 mai 1595. Il offrit ce jour-là le saint sacrifice avec une ferveur extraordinaire. Sa liberté d'esprit était complète. Il se confessa. Il donna la communion.

Survint un vomissement de sang qu'on ne put arrêter. Il se mit au lit. Baronius lui demanda sa bénédiction pour ses disciples. Il leva les yeux au ciel, puis les rabaissa sur eux. Il avait quatre-vingts ans.

Les miracles, qui avaient commencé pendant sa vie, continuèrent après sa mort.

Après sept ans, son corps fut trouvé tout entier, sans nulle corruption. Ses entrailles, parfaitement saines, exhalaient une odeur exquise.

Grégoire XIV l'a canonisé.

ERNEST HELLO.

## Etat Ecclésiastique du Canada Catholique

*Extrait de l'Almanach de Québec, pour l'année 1804, publié chez J. Neilson, Imprimeur-Libraire, rue de la Montagne, No 3. Offert à M. L. J. A. Derome, par l'abbé J.-D. Arthur Guay, vicaire à St-Denis, Montréal.*

Monseigneur Pierre Denaut, évêque de Québec.

Mgr Jos. Octave Plessis, évêque de Canath, coadjuteur.

*Vicaires-Généraux*: M. Desjardins, l'ainé; M. Roux; M. Noisieux; M. Burke; M. Cherrier.

*Au Séminaire de Québec*: M. Robert, supérieur; M. Lahaille, procureur; M. Demers, directeur; M. Desjardins, M. Pigeon.

*Au Séminaire de Montréal*: M. Roux, supérieur; M. Poncin, M. Molin, M. Jahouen, M. Lesaulnier, curé d'office; M. Roque, M. Marchand, Missionnaire au Détroit; M. Humbert, M. Borneuf, procureur; M. Michel Le Clair, M. Malard et M. Thavenet, missionnaires au Lac des deux Montagnes; M. Sauvage, M. Lami Hubert, M. Charles Bédard.

*Au Collège de Montréal*: M. Chicoineau, principal du Collège; M. Houdet, M. Satin et M. Rivière, professeurs.

*Récollets*: Le R. P. Louis Demers, supérieur à Montréal.

Le P. Chrisostôme Dugast, missionnaire à St-Michel d'Yamaska.

### CURÉS ET MISSIONNAIRES DU DIOCÈSE

*District de Québec*: Mgr le coadjuteur, curé de Québec; M. Desjardins, le jeune, M. Maguire et M. P. Vézina, vicaires; chapelain de l'Hôpital-Général: M. Malavergne; chapelain des Ursulines: M. Langlois.

*Isle d'Orléans*: M. Boissonneau, St-Pierre; M. de Borniol, St-Laurent; M. Fortin, St-Jean; M. Gatien, Ste-Famille; M. Gagnon, St-François.

*Côte du Nord*: M. Jean, les Grondines; M. Dénéchau, Deschambault; M. Dubord, le Cap Santé; M. Daulé, les Eureuils; M. Poulin de Courval, la Pointe-aux-Trembles; M. Chenet, St-Augustin; M. Deschenaux, l'Ancienne Lorette; M. Ranvozyé, la Jeune Lorette et St-Ambroise; M. Derome, Charlesbourg; M. Reault, Beauport; M. Rimbault, l'Ange Gardien; M. Berthiaume, le Château Riché; M. Genest, Ste-Anne et St-Ferréol; M. Corbin, St-Joachim; M. le Lièvre, Baie St-Paul, desservant la Petite Rivière; M. Marcheteau, les Eboulements, desservant la Malbaye; M. Robin, l'Isle aux Coudres.

*Côte du Sud*: M. Landriot, Lotbinière; M. Janvier le Clerc,

Ste-Croix; M. Raphaël Pâquet, St-Antoine; M. Alexis Dorval, St-Nicolas; M. Masse, Pointe-Lévi; M. Ignace Leclerc, St-Henry de Lauzon.

*Nouvelle-Beauce*: M. Villade, Ste-Marie; M. Ant. Lamotte, St-Joseph et M. Alinotte, St-Gervais; M. Perras, St-Charles; M. Deguise, St-François, St-Michel et Beaumont; M. Vézina, St-Vallier; M. Duchouquet, Bellechasse; M. Verreau, l'aîné, St-Thomas; M. Michel Pâquet, St-Pierre (Rivière du Sud); M. Griault, St-Ignace et l'Isle aux Grues; M. Laurent Bédard, St-François (Rivière du Sud); M. Jacques Panet, l'Islet; M. Keller, St-Jean Port-joli; M. Verreau, le Jeune, St-Roch des Aulnets; M. Foucher, Ste-Anne de la Grande Anse; M. Bernard Panet; la Rivière Ouelle; M. Hot, vicaire; M. Pinet, Kamouraska; M. Jos. Dorval, St-André et la Rivière du Loup; M. Bezeau, l'Isle Verte et les Trois-Pistoles; M. Le Courtois, Rimouski et les Postes du Roi.

## DISTRICT DE MONTRÉAL.

*Isle de Montréal*: M. Cazeneuve, St-Laurent; M. Dumouchelle, Ste-Geneviève et partie de Ste-Anne; M. Raïmbault, la Pointe-Claire et partie de Ste-Anne; M. Girouard, la Pointe-aux-Trembles; M. Fournier, la Longue-Pointe; M. Chabiollez, le Sault-au-Récollet; M. Périnaud, la Rivière des Prairies; M. Consigny, la Chine; M. Toupin, Isle Perrot.

*Isle Jésus*: M. Marchand, curé de St-François de Sales; M. Mich. Brunet, St-Martin; M. François Brunet, Ste-Rose; M. Desforges, St-Vinc. de Paul.

*Côte du Nord*: M. Louis Lamotte, St-Cuthbert; M. Pouget, Berthier et Ste-Elizabéth; M. Serrand, vicaire; M. Delabroquerie, La Valtrie, desservant Lanoraie; M. Gausselin, St-Paul; M. Létang, St-Sulpice; M. Duval, Repentigny; M. Roy, St-Pierre du Portage; M. Ignace Dorval, vicaire; M. Bro, St-Jacques; M. Raizenne, St-Roch de l'Achigan; M. Berthelot, St-Henri de Maskouche; M. Gibert, Terrebonne; M. Taschereau, Blainville; M. Félix, St-Benoit; M. Maillou, St-Eustache, M. Varin, vicaire, M. Deguire, Vaudreuil; M. Deguire, le Jeune, vicaire; M. Archambault, Soulanges.

*Côte du Sud*: M. Rodrigue MacDonell, missionnaire à St-Régis; M. Bruguier, Châteaugay; M. Vanselson, Sault-St-Louis; M. Prévost, St-Philippe; M. Bégin, St Constant; M. Bélair, St-Luc; M. Lancto, Blairfindie; M. Boucher, Prairie de la Madeleine; M. Jos. Signay, vicaire à Longueil; M. Lartigue, secrétaire à

Longueuil; M. Conefroy, Boucherville; M. Lemair, Varennes; M. Kimbert, Verchères; M. Aubri, Contreccœur.

*Rivière Chambly*: M. Dubois, St-Joseph; M. Boissonneau, vicaire; M. J.-Bte Bédard, Riv. aux Hurons; M. Robitaille, St-Olivier; M. Vallé, St-Charles et St-Hilaire; M. Fréchette, Belœil; M. Arsenaud, St-Marc; M. Compain, St-Antoine; M. Charrier, St-Denis, M. Brouillet, vicaire; M. Picard, St-Hyacinthe d'Yamaska; M. Bardy et M. Le Duc, vicaires; M. Hébert, St-Ours; M. Martel, William Henry, desservant l'Isle du Pas.

#### DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES.

*La Ville*: M. Noiseux, curé desservant le Cap; M. Parent, vicaire.

*Côte du Nord*: M. Vinet, Maskinongé; M. Bertrand, Rivière du Loup, M. Delaunais, vicaire; M. Ecuiez, Yamachiche; M. Orfroy, Pointe du Lac; M. Gallet, Champlain et Batiscan; M. O. Langlois, Ste-Geneviève, desservant St-Stanislas; M. Morin, Ste-Anne de la Pérade.

*Côte du Sud*: M. Noir, St-François et la mission des Abénakis; M. Ls. Bédard, Baie du Febvre; M. Durocher, Nicolet; M. Labadie, Bécancour; M. Courtain, Gentilly; M. Noël, St-Pierre les Becquets et St-Jean Deschaillons.

*Baie des Chaleurs*: M. Amiot, Tracadies; M. Le François, Bonaventure; M. Joyer, Caraque.

*Mission du Haut-Canada*: M. Gatien le Jeune, Vic. au Détroit.

*Mission de l'Acadie*: M. Burke et M. Grace, Halifax; M. De Calonne, Malpec; M. M'Eacharn, Savage Harbour; M. Picherd, Tracadi; M. Alex. MacDonell, Pictou; M. Ant. Bédard, Richibouctou; M. Ciquard et M. Power, Memramkoueq; M. Allain et M. Lejamtel et M. Champion, Isle du Cap Breton; M. Sigogne, Baie Ste-Marie.

*Morts depuis le dernier tableau (1803)*: M. Faucher, curé de Beaumont; M. Al. Macdonell, miss. du comté de Glengarry, H. C. M. Bossu, Dir. Sém. de Québec.

\* \* \*

Page 21... Commissioners for the administration of the Estates heretofore belonging to the late Order of Jesuits: The Hon. Francis Baby, Thomas Dunn, Jenkin Williams, Berthelot Dartigny, And. Nathaniel Taylor Esquires, Honble. H. Caldwell, Treasurer.